

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Juillet 2011 à 19h00

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Ms CANDELIER, JEUNIAUX, DUSSART, CAPRON, THURET, POUVREAU, PROCHWICZ, DUCROCQ, Mme BOUSSU.

Etaient absents : Mme COCAGNE, M RICHARD

Mrs RIVET, excusé

M POURNY, excusé ayant donné une procuration de vote à M DUSSART

Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à M JEUNIAUX

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 05 Juillet 2011

Date de la séance : 12 Juillet 2011

Affichée le : 19 Juillet 2011

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 06 Juin 2011

M CAPRON :

Dossier : Achat de matériel informatique pour le centre de loisirs par PEP80

M CAPRON demande qui sera propriétaire du matériel utilisé par le centre de loisirs ?

Après renseignement pris auprès de l'association PEP80, M DUMETZ, la commune sera propriétaire du matériel utilisé par Melle Akima BEDROUNI dans le cadre de la direction du centre de loisirs.

Sans autre remarque , le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Rajout de deux délibérations

M DEMOURY demande le rajout de deux délibérations concernant :

- Travaux église : Choix de l'entreprise.
- Achat de matériel de sonorisation : Décision modificative.

A l'unanimité des membres présents, le rajout des deux délibérations est approuvé.

III) Délibérations :

✓ Avis sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale de la Somme concernant :

- Le SIER Région d'Amiens Sud

Présentation de Mr DUSSART

fait par du courrier de Monsieur le Préfet sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale de la Somme, qui conformément aux dispositions de l'article 35-IV de la loi du 06 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, a été présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale (C.D.C.I.) le 29 avril 2011.

Le conseil municipal de la commune de Vers sur selle est invité à délibérer et émettre un avis sur la dissolution du SIER Région Sud d'Amiens.

Une modification des statuts de la FDE80 et des SIER est intervenue à compter du 1er janvier 2010 pour confier à la DFE80 la qualité d'autorité distributrice, la maîtrise d'ouvrage des travaux à réaliser ainsi que les compétences optionnelles telles que la distribution de gaz, l'éclairage public...

Seul le SIER d' Amiens Sud a conservé la compétence Gaz et l'entretien de l'éclairage public.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par 9 voix pour et 2 abstentions qu'il n'y a pas d'opposition à la dissolution du SIER compte tenu du contexte.

- Le SMIVOS de Vers sur Selle et la Communauté de communes du canton de Conty

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur le Préfet sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale de la Somme, qui conformément aux dispositions de l'article 35-IV de la loi du 06 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, a été présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale (C.D.C.I.) le 29 avril 2011.

Le conseil municipal de la commune de Vers sur selle est invité à délibérer et émettre un avis sur la fusion du SMIVOS de Vers sur selle et Bacouel sur selle avec le SISCO de Grattepanche-Rumigny-Hébécourt.

Après en avoir longuement délibéré, le conseil municipal de VERS sur SELLE par 10 voix contre et 1 abstention,

1) Emet un avis défavorable à la proposition faite par monsieur le préfet de fusionner les deux syndicats, le SMIVOS de Vers sur Selle et Bacouel sur Selle avec le SISCO de Grattepanche-Rumigny-Hébécourt.

2) Emet les observations suivantes :

- Le sens de circulation des habitants se fait essentiellement dans le sens de la vallée de la selle soit de CONTY vers AMIENS
- Il n'existe pas de voirie suffisante pour la circulation des véhicules privés et encore moins pour les transports collectifs
La seule liaison transverse serait le chemin rural entre VERS et HEBECOURT non accessible aux bus et dangereux pour un trafic de véhicules individuels
Les parcours nécessaires seraient :
VERS sur SELLE / DURY / HEBECOURT ou VERS sur SELLE / SAINT SAUFLIEU / HEBECOURT , ce qui allongerait considérablement les parcours scolaires
DURY et SAINT SAUFLIEU n'étant pas concernés par cette fusion de syndicats
- Il est à craindre que le coût financier serait d'autant augmenté. La fusion de ces deux syndicats sus nommés serait alors sources de dépenses supplémentaires plus que source d'économie

3) Emet les propositions suivantes :

Dans le but de générer des économies recherchées par la loi, le conseil communal de VERS sur SELLE propose :

- La dissolution du SMIVOS VERS sur SELLE / BACOUEL
- Une collaboration maintenue avec la Communauté de Communes du Canton de CONTY sous forme de convention qui remplacerait le SMIVOS

A préciser

- Les collectivités territoriales SMIVOS de VERS / BACOUEL et Communauté de Communes du Canton de CONTY ont délibéré en faveur de la dissolution du SMIVOS

- Travaux église : Choix de l'entreprise

Présentation de Mr DUSSART

Un appel d'offres a été lancé pour des travaux de reprise des fondations du pignon occidental de l'église.

Une société a répondu, l'entreprise DENIS 80000 Amiens. Le montant du devis s'élève à 24 628.81€

Avec une option d'ancrage de la façade pour un montant supplémentaire de 6 171.84€

Et avec une seconde option concernant le dallage du parvis pour un montant de 2804.62€.

Soit un montant total TTC de 33 605.27€.

20h15 Arrivée de Mme BOUSSU

Il est évoqué l'idée d'une souscription ou de faire appel au bénévolat pour la rénovation intérieure de l'église.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des présents l'entreprise DENIS d'Amiens pour effectuer les travaux de reprise des fondations du pignon de l'église.

✓ Achat de matériel de sonorisation : Décision modificative

Présentation de Mr CANDELIER

Propose l'achat de matériel de sonorisation afin d'améliorer la qualité des animations du village pour un montant de 259€ chez Cash Concept à Longueau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 11 voix pour et 1 abstention, l'achat du matériel de sonorisation et la décision modificative suivante pour régler la facture d'achat.

Montant total de 259€ prélevé en fonctionnement au C61522

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C021 (Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en investissement réparti comme suit :

- Achat de matériel de sonorisation pour un montant de 259€ affecté au C 2188 op 99

IV) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de Mr DUSSART

- Columbarium

M DUSSART laisse la parole à M CAPRON qui a suivi les travaux.

La pose du Columbarium est terminée avec un total de 48 places.

- Permis de construire d'Habitat Concept rue du moulin

La DDE donne un avis favorable au dossier mais demande la pose d'un poteau d'incendie au bord du terrain.

- Plan Local d'Urbanisme

La date du délai d'instruction du dossier est arrivée à son terme et nous sommes dans l'attente de la réponse des services de l'état.

L'ADUGA a répondu favorablement en émettant quelques observations.

- Chemins communaux

Un constat va être établi suite à la visite de la gendarmerie.

- Ponts et vannages

Il est impossible de commencer les travaux sur la rivière tant que l'arrêt de sécheresse est en cours.

• Informations diverses

→ Présentation de M DEMOURY

- Gestion des ateliers multimédias

Le nouveau matériel sera installé début août.

Suite à la démission de M THURET, il faut trouver une autre personne qui peut prendre en charge la gestion des ateliers. Le point sera fait en septembre.

- Location de terrain

Lecture du courrier de M DEMARQUOIS qui se propose pour louer la parcelle ZD N°6.

M THURET remarque de faire attention au bail agricole irrévocable.

Dans sa majorité, le conseil municipal donne un avis défavorable pour la location de la parcelle ZD n°6.

- Croix Rouge

Lecture du courrier concernant la mise en place d'un réseau de coordonnateurs locaux.

Le coordonnateur local se rapprochera de la mairie pour mener des actions.

- Analyse d'eau

Avons reçu les résultats de l'année 2010 qui seront consultables sur le site internet.

- Association des maires de la Somme

Réunion prévue sur le thème « comment réduire les déchets sur notre territoire ».

- Camion pizza

Demande de stationnement pour la vente de pizzas.

La réponse sera négative car il y a déjà ce service, tous les jeudis soirs, place du 8 mai.

- Groupe scolaire, Tableau Blanc Interactif

Dans le cadre de l'informatisation du groupe scolaire, un troisième tableau blanc interactif sera acheté et installé.

L'achat d'un nouveau photocopieur est également prévu.

- Tickets de cinéma

Les tickets de cinéma à tarif réduit proposés par Amiens Métropole, sont disponibles en mairie.

- Accueil de loisirs sans hébergement

Dans le cadre du contrat éducatif local, le Conseil Général accorde une subvention d'un montant de 3 300€ et 394€ pour l'achat de billets d'un spectacle musical pour les enfants du centre de loisirs. La directrice du centre Melle Akima BEDROUNI a obtenu un second parasol, signe d'un accueil de loisirs de qualité.

- Championnat d'Attelage

Aura lieu à Conty la semaine du 24 au 28 septembre 2011.

V) Informations Amiens Métropole

→ Présentation de Mr DEMOURY

• Informations diverses

-Travaux

Des travaux seront demandés auprès des services d'Amiens Métropole tels que :

- Remplacement d'arbres au terrain de foot
- Gravillonner les trottoirs au culmont

- Subvention

L'association ESV a obtenu une subvention d'un montant de 825€

-Terrain de football

Des travaux de rénovation sont effectués par la Ste Rénovsport

-Transfert du pouvoir de police

Possibilité de transfert du pouvoir de police au Président d'Amiens Métropole dans le cadre de l'assainissement, l'enlèvement des déchets ménagers et les aires d'accueil des gens du voyage.

Le conseil municipal devra délibérer et donner son avis pour fin décembre 2011.

-Internet

Nous avons rendez-vous avec M JF VASSEUR, Président et M Yves BRIANCON, Directeur de Somme Numérique, le 06 septembre en mairie

- Conseil Général, direction des transports

Le Conseil Général a effectué une demande au service transports d'Amiens Métropole afin d'obtenir l'autorisation de déplacer l'arrêt effectué par les autocars du réseau trans'80, la ligne voyageur 29 (Amiens Conty Crevecoeur). L'arrêt se situera au niveau de l'arrêt AMETIS en face du café.

La modification sera effective dès la rentrée de septembre.

V) Questions diverses

Tour de table

✓M DUSSART

- Maison allée des marronniers

Les agents EDF ne sont pas passés pour couper le compteur.

- Maison Succession PAUCHET

La clé sera rendue prochainement au notaire.

✓M JEUNIAUX

-Fête du 14 Juillet

A besoin de connaître les signaleurs pour le parcours de la retraite aux flambeaux.

- Cinéma

A le programme des séances de cinéma jusqu'en fin d'année 2011.

✓M CANDELIER

-Parkings relais

Le 14 juin, a assisté à une réunion des parkings relais sur le réseau Amétis dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain.

- Salle communale

Un achat de couverts et de matériels est prévu pour la salle communale.

- Jury d'Assises

Cette année la commune n'a pas été retenue

- Syndicat de la Rivière Selle

M Jean-Pierre TETU, prend provisoirement la présidence du syndicat jusqu'en septembre, suite au décès de Mme POMART.

-Informations Amiens Métropole

Commission sports

Confirme la subvention de l'ESV soit 825€.

✓M PROCHWICZ

-Site Internet

Constata une bonne fréquentation du site Internet de Vers sur Selle

✓M CAPRON

-Croix Rouge

(Compte rendu en annexe)

-Travaux

Quel est le projet prévu concernant la maison à côté de la salle communale ?

Nous sommes dans l'attente du devis de démolition de la Ste FRIAS.

-Cimetière

Demander au CPIE de nettoyer le cimetière avant fin septembre

-Aide au logement

Propose de donner une information dans le Vers Info, sur les aides financières possibles pour la rénovation des logements par le Pact Adrim.

✓M THURET

-Entretien

Insiste sur l'entretien et la propreté du cimetière

✓Mr DEMOURY

→Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Lundi 12 Septembre 2011 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h35

Vu avec M Thierry DEMOURY